



Qu'est-ce qui flotte sur la Seine ?

Concours photo organisé par le SMSO.

Les clichés sont à envoyer avant le 1er octobre 2013.

La photo lauréate sera sélectionnée pour constituer la carte de voeux du SMSO.

[Pour consulter le règlement](#)

NB : SMSO = syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise auquel la commune adhère et qui est propriétaire du bac.